



Emerald Health Therapeutics annonce la deuxième tranche du financement de 4,5 millions de dollars

Janvier 6, 2020

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

VANCOUVER, Colombie-Britannique, 06 janv. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV : EMH ; OTCQX : EMHTF), a conclu un contrat contraignant avec plusieurs investisseurs institutionnels accrédités (les « Investisseurs ») en vertu duquel les Investisseurs ont convenu, sous réserve de certaines conditions d'usage, d'acheter 10 344 827 unités d'Emerald (chacune, une « Unité ») au prix de 0,29 par Unité pour un produit brut total de 3 000 000 dollars (l'« Offre »). Ces Unités représenteront le reste du financement précédemment annoncé le 16 décembre 2019, même si les titres qui seront émis dans le cadre de l'Offre seront proposés par voie de supplément de prospectus préalable (le « Supplément de prospectus ») déposé dans toutes les provinces du Canada en vertu du Règlement 44-102 sur le *placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* et ne seront pas soumises à une période de détention.

Chaque Unité consistera en une action ordinaire d'Emerald (chacune, une « Action ordinaire ») et un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription confèrera à l'Investisseur le droit d'acquérir une Action ordinaire d'Emerald (chacune, une « Action de bon de souscription ») au prix de 0,385 dollar par Action de bon de souscription pendant une période de cinq ans à compter de la clôture de l'Offre.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement aux fins du fonds de roulement.

La date de clôture de l'Offre est prévue pour le 13 janvier 2020 ou aux alentours de cette date. Elle est assujettie à certaines conditions d'usage comprenant, sans s'y limiter, l'obtention des approbations nécessaires, notamment l'approbation de la Bourse de croissance TSX et des autorités de réglementation en valeurs mobilières compétentes.

Emerald est également parvenue à un accord avec le détenteur des Débentures convertibles émises le 10 septembre 2019 afin de régler les intérêts dus au 31 décembre 2019 d'un montant de 383 562 dollars en émettant 1 322 627 Actions ordinaires supplémentaires (les « Actions de la dette ») pour une valeur présumée de 0,29 dollar par action. Les Actions de la dette seront également qualifiées en vertu du Supplément de prospectus. L'émission des Actions de la dette est soumise à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres, et il n'y aura pas de vente de titres dans un État, une province ou toute juridiction au sein duquel/de laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres proposés ne sont pas et ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act of 1933 des États-Unis, tel qu'amendé, et ne peuvent ni faire l'objet d'un placement ni être vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act of 1933 des États-Unis, tel qu'amendé, et des lois étatiques applicables relatives aux valeurs mobilières.

À propos d'Emerald Health Therapeutics

Emerald Health Therapeutics, Inc. s'investit dans la création de nouvelles expériences pour le consommateur avec des produits à base de cannabis à des fins récréatives et orientées bien-être. En mettant l'accent sur l'innovation et l'excellence de la production, Emerald a construit une plateforme d'actifs opérationnels spécifiques, conçue pour servir uniquement le marché canadien et les opportunités internationales. Détenue à 50 % en Colombie-Britannique et proposant des produits abordables et de haute qualité, la société Pure Sunfarms (PSF) est en pleine production dans sa première exploitation en serre de 10,2 hectares, Delta 3. Delta 2, seconde serre de 10,2 hectares de PSF, devrait être en pleine production d'ici fin 2020. L'activité artisanale haut de gamme d'Emerald à Verdélite s'effectue totalement sous licence et en pleine production dans ses installations intérieures d'une superficie de 8 175 mètres carrés au Québec. La plantation a été achevée dans le premier des deux bâtiments de 7 246 mètres carrés de la serre biologique et ses activités extérieures de la région métropolitaine de Vancouver. Sa coentreprise Emerald Naturals crée une toute nouvelle catégorie de produits de bien-être avec sa gamme de produits contenant des endocannabinoïdes sans cannabis, et étend sa distribution dans l'ensemble du Canada.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.emeraldhealth.ca ou contactez :

Jenn Hepburn, Directrice financière
au (800) 757 3536, poste 5

Relations avec les investisseurs d'Emerald
(800) 757 3536 poste 5
invest@emeraldhealth.ca

Ni la Bourse de croissance TSX, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume la responsabilité du caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives : certaines déclarations formulées dans ce communiqué de presse, qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à d'importants risques, incertitudes et hypothèses, tant généraux que spécifiques, qui donnent à penser que les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de nos attentes exprimées ou sous-entendues par lesdites déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent : la clôture de l'Offre et l'émission des Actions de la dette ; l'utilisation du produit

tiré de l'Offre ; l'obtention des approbations réglementaires requises ; la capacité de production et de traitement de diverses installations ; l'agrandissement des installations ; les coûts de production anticipés et la création d'une nouvelle gamme de produits.

Nous ne pouvons garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront, et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations. Ces déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes liés, entre autres, à des modifications de la législation et de la réglementation ; aux changements de gouvernement ; à l'incapacité à obtenir les approbations ou permis réglementaires ; à l'incapacité à obtenir le financement nécessaire ; aux résultats des activités de production et de vente ; aux résultats de la recherche scientifique ; aux changements réglementaires ; aux variations des prix et des coûts des intrants ; à la demande de main-d'œuvre ; à la demande de produits ; au fait de ne pas obtenir des contreparties qu'elles remplissent leurs obligations contractuelles ; ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans le formulaire d'information annuel d'Emerald et à d'autres documents réglementaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse représentent nos attentes à la date du présent communiqué. Les déclarations prospectives sont présentées dans le but de fournir des informations sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre notre environnement d'exploitation prévu. Il est rappelé aux lecteurs que ces informations peuvent ne pas être pertinentes pour d'autres fins. Emerald n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser lesdites déclarations afin de refléter de nouvelles circonstances ou événements inattendus au fur et à mesure qu'ils se produisent, sauf si cela est exigé par la loi en vigueur.